

Zurich, le 30 juin 2020

Communiqué de presse

Double filet de sécurité pour le projet de géothermie profonde de Haute-Sorne (JU)

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a annoncé aujourd'hui qu'il augmentait la contribution à l'exploration du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne d'environ 64 à 90 millions de francs. Grâce à ce soutien, Geo-Energie Suisse SA peut étendre le dispositif de sécurité du projet pilote planifié en 2015 pour y inclure les technologies de mesure et de contrôle les plus récentes.

Le projet de géothermie profonde prévu sur la commune jurassienne de Haute-Sorne représente un jalon important dans l'utilisation de la géothermie pour la production d'électricité en Suisse. La centrale géothermique planifiée aura une capacité maximale de 5 mégawatts et produira de l'électricité pour environ 6'000 ménages. Le projet pilote vise à démontrer la faisabilité technique des systèmes géothermiques stimulés dans les roches granitiques et à permettre le déploiement ultérieur de cette technologie dans d'autres régions de Suisse. Le projet pilote apporte ainsi une contribution importante à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, qui reconnaît un grand potentiel à l'énergie géothermique. Afin d'amener la technologie de mesure et de régulation au niveau le plus avancé, Geo-Energie Suisse SA a déposé en février 2020 une demande auprès de l'OFEN pour une extension de la contribution à l'exploration, qui vient d'être approuvée ([voir le communiqué de presse de l'OFEN](#)).

Les réserves de la population et du monde politique sont prises au sérieux

Depuis l'octroi du permis de construire en 2015 par le Gouvernement du canton du Jura, l'incertitude s'est répandue dans une partie de la population locale et dans le monde politique. Les recours rejetés par le Tribunal fédéral en dernière instance fin 2018 en témoignent. Il en va de même pour l'annonce faite par le Gouvernement jurassien en avril 2020 d'engager une procédure qui pourrait aboutir au retrait des autorisations en vigueur. L'Autorité responsable justifie cette procédure par "des événements négatifs intervenus dans d'autres projets et des réactions fortes dans la population et le monde politique". Plus précisément, il est fait référence à un tremblement de terre ayant causé d'importants dommages en Corée du Sud et qui a été déclenché en 2017 par des opérations de stimulation d'un projet géothermique. Une expertise demandée par le Canton du Jura au Service Sismologique Suisse (SED) a confirmé en 2019 la qualité de la gestion des risques sismiques de Geo-Energie Suisse pour le projet Haute-Sorne.

En s'appuyant sur une exigence de l'autorisation cantonale existante qui prévoit que la gestion des risques ne réponde pas seulement aux exigences légales mais aille également au-delà de l'état actuel de la technique, le SED recommande des mesures complémentaires qui prennent en compte les développements réalisés au cours des cinq dernières années dans les technologies de mesure et de contrôle. L'objectif de ces compléments est de réduire encore davantage le risque de sismicité induite grâce à des mesures encore plus précises, et de fonder la décision de poursuivre ou d'abandonner le projet après le forage d'exploration sur les meilleures données et faits scientifiques possibles au regard de l'état actuel de la recherche. Les méthodes mises en œuvre permettent, par exemple, d'éviter encore plus efficacement les grandes zones de failles lors

des travaux de stimulation, ce qui réduit d'autant plus le risque de tremblements de terre dommageables. Le projet de géothermie profonde de Haute-Sorne disposera ainsi d'un double filet de sécurité, en complément des mesures déjà planifiées en 2015. Cette approche est également convaincante pour Geo-Energie Suisse dans le sens où elle permet de développer plus avant le dialogue transparent et factuel avec les autorités et la population qui était souhaité avec la création de la commission de suivi et d'information.

Une réalisation par étapes pour une sécurité maximale

Le calendrier du projet de Geo-Energie Suisse prévoit une réalisation en plusieurs étapes. Dans une première phase, un forage d'exploration doit être réalisé pour étudier précisément les caractéristiques du sous-sol de l'arc jurassien jusqu'à une profondeur d'environ 4,5 kilomètres. Après un examen approfondi et une analyse minutieuse des données recueillies, les risques d'un second forage avec stimulation ultérieure du réservoir géothermique seront réévalués. Grâce aux mesures supplémentaires désormais prévues, la précision des informations sur le sous-sol et la prévision des effets des travaux de stimulation seront encore améliorées. En particulier, il est ainsi possible d'éviter avec une probabilité encore renforcée l'injection d'eau dans des zones de failles, ce qui avait conduit à des tremblements de terre dans certains projets géothermiques précédents.

Avec l'augmentation de la contribution à l'exploration annoncée aujourd'hui, l'OFEN souligne l'importance du projet de Haute-Sorne pour la stratégie énergétique. D'autre part, la décision confirme que les responsables du projet ont soumis une planification de grande qualité, convaincante et prometteuse. La contribution fédérale sera versée par étapes, en fonction de l'avancement du projet. Les coûts du puits d'exploration, des travaux de stimulation et de la construction de la centrale sont entièrement à la charge des actionnaires et de la Confédération. Une fois que la centrale géothermique aura été mise en service avec succès, le canton du Jura et la commune de Haute-Sorne bénéficieront des redevances payées par l'exploitant de la centrale. En outre, le projet d'investissement de l'ordre de 100 millions de francs suisses générera une importante valeur ajoutée locale. Les votations et les initiatives citoyennes de ces dernières années ainsi que plusieurs jugements de tribunaux en faveur de projets d'énergies renouvelables ont clairement montré que la population est attachée à la cause climatique et au développement des énergies renouvelables et indigènes. Dans cette perspective également, Geo-Energie Suisse est convaincue d'être dans le juste avec son projet de géothermie.

Informations complémentaires

Français : Olivier Zingg, Chef de projet Suisse romande, Tel. +79 321 43 20

Allemand : Peter Meier, CEO Geo-Energie Suisse, Tel +79 248 48 65

Informations sur Geo-Energie Suisse et sur le projet de Haute-Sorne :

A propos de Geo-Energie Suisse

Geo-Energie Suisse SA est le centre de compétence suisse en géothermie profonde pour la production d'électricité et de chaleur. Ses actionnaires comprennent des services industriels ainsi que des fournisseurs d'énergie régionaux de toute de la Suisse. Geo-Energie Suisse emploie une dizaine de collaborateurs et est également soutenue ponctuellement par de nombreux spécialistes externes.

<https://fr.geo-energie.ch/>

À propos du projet de géothermie de Haute-Sorne

Le projet de Haute-Sorne vise à démontrer la faisabilité technique de la production d'électricité et de la chaleur à partir de l'énergie géothermique. Grâce à une nouvelle méthode de stimulation multi-étapes développée par Geo-Energie Suisse, la perméabilité de la roche peut être augmentée tout en réduisant le risque sismique. Lors de la première phase du projet, un puits d'exploration sera foré afin d'étudier toutes les propriétés du sous-sol et clarifier ainsi son potentiel d'utilisation. Ce n'est qu'après l'évaluation détaillé des résultats des mesures qu'une décision sera prise quant à la poursuite du projet.

<https://www.geo-energie-jura.ch/> Brochure « **Géothermie profonde – Projet pilote de Haute-Sorne** »